

INFORMATIONS SUR "MÉTROPOLE AZURÉENNE"

Le projet

Le projet "Métropole azuréenne", lancé le 29 mars 1996 par la Préfecture des A.-M., le Conseil Général, la Ville de Nice et la Chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur (CCI), a pour objectif de créer une charte de développement économique intitulé "Métropole 2015". A cet effet, les quatre partenaires (G4) de ce projet ont "...souhaité voir l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux des Alpes-Maritimes participer ... lui donner consistance" en constituant à leur intention une série de commissions de projet "...lieux d'accueil, d'expression et de propositions, mais sans pouvoir décisionnel".

Les commissions

Elles sont au nombre de six :

- Enseignement supérieur, recherche, hautes technologies
Secrétariat assuré par la CCI - Président : M. Michel LAFON
- Tourisme, culture, patrimoine
Secrétariat assuré par la Ville de Nice - Président : M. Pierre GOUIRAND
- Aménagement, infrastructures, transports, logement, foncier
Secrétariat assuré par le Conseil Général des A.-M. - Président : M. le Professeur. André DAUPHINE
- Environnement, espaces naturels, agriculture, montagne
Secrétariat assuré par le Conseil Général des A.-M. - Président : M. François BERAUDO
- Economie, entreprises, emploi, insertion
Secrétariat assuré par la CCI - Président : M. Francis PERUGINI
- International, transfrontalier, arc latin
Secrétariat assuré par la Ville de Nice - Président : M. Jean TOUSCOZ

Ces commissions se sont généralement organisées en sous-commissions ou même en groupes de travail.

Calendrier général des commissions

- La phase d'inventaire
4 sessions ont été prévues, les premières avec la participation de conférenciers invités :
la première (de présentation) à mi-juin/mi-juillet, la seconde (de propositions) à mi-septembre/mi-octobre, la troisième (de travaux) à mi-octobre/mi-novembre, et la quatrième (de conclusions) à mi-novembre/mi-décembre.
- Janvier 1997
Présentation du projet de charte aux partenaires (G4) ainsi qu'à la région PACA
- Février 1997
Cinquième session. Présentation des travaux de chaque commission
- Mars-avril 1997
Présentation publique de la charte de développement économique

Prochaines réunions annoncées

- Aménagement, infrastructures, transports, logement, foncier
Vendredi 29 novembre, à 16 h, au Conseil Général, salle des Services généraux, bâtiment Estérel
- Environnement, espaces naturels, agriculture, montagne
Mardi 3 décembre, à 16 h 30, au Conseil Général, salle des Services généraux, bâtiment Estérel
- International, transfrontalier, arc latin
Mercredi 11 décembre, à 17 h, à l'Hôtel-de-Ville de Nice, salle du Conseil municipal
- Tourisme, culture, patrimoine
Lundi 16 décembre, à 17 h, à l'Hôtel-de-Ville de Nice, salle du Conseil municipal

PARTICIPATION DU GIR

Le GIR, informé de manière fortuite en septembre sur ce projet (qui n'avait été porté à la connaissance, ni du public, ni de celle des organisations non institutionnelles), a obtenu d'y être associé de plein droit à partir d'octobre, alors que la troisième série de sessions était déjà engagée.

Le secrétariat du GIR tient à la disposition de ceux de nos adhérents qui le souhaitent, l'ensemble des comptes-rendus et textes des communications qui lui ont été aimablement transmis par les organisateurs. Il appelle l'attention de nos adhérents sur l'intérêt de ces commissions et l'importance d'y participer. Il leur précise toutefois que les interventions orales doivent être sollicitées préalablement, par écrit et par son entremise, auprès des Présidents de commission, sur des formulaires qu'il tient également à leur disposition.

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE REUNION

Mardi 10 Décembre 1996

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis

7 avenue Robert Schuman, NICE

Bâtiment principal, salle 426 (entrée loge du concierge - dernier étage)

de 18 heures à 20 heures

A l'ordre du jour de cette réunion de travail :

- finalisation du document "Solutions alternatives à la percée autoroutière du Mercantour" (ce document peut être adressé sur demande à ceux des participants qui en seraient à ce jour dépourvus)
- mise en place et financement des projets de recherche (stages, mémoires et thèses)
- contributions du GIR aux travaux des commissions de "Métropole Azuréenne"